

Communiqué de Presse UNSA ITRF-BI-O

Ivry-sur-Seine, mardi 24 mai 2022

La promesse d'un nouveau dialogue social constructif et apaisé ? Un défi pour notre nouvelle Ministre

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron comme Président de la République le 24 avril dernier, nous étions dans l'attente de la nomination du Premier Ministre et de son gouvernement. Il aura fallu un mois avant de savoir qui prendra le relais de Frédérique Vidal au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Et c'est bien un témoin qui est passé à Sylvie Retailleau, puisque c'est à nouveau une présidente d'université qui arrive rue Descartes. Il n'y avait aucune raison pour que cette nouvelle ministre du gouvernement de Macron 2, soit dans la rupture avec une accentuation de l'autonomie des établissements qui va définitivement couper les personnels de leur ministère de tutelle. Ce dernier peut bien décider et faire voter des textes mais leurs applications locales se feront souvent selon l'envie des directions d'établissement.

Plus d'autonomie pour les établissements revient à moins d'égalité de traitement pour les personnels

Alors que les textes viennent de paraître, les engagements de la LPR voient le déploiement des mesures de revalorisation et de repyramidage des ITRF. Pourtant certaines universités commencent déjà à réduire les possibilités uniquement pour des BAP dites de recherche (A, B, C et D) alors que nous avons obtenu que toutes les branches d'activité concourant à la recherche étaient concernées.

Un ministère de plein exercice pour l'enseignement et la recherche oblige pour le respect de tous les personnels relevant de ce ministère

Nous nous félicitons d'avoir un ministère de plein exercice pour l'enseignement supérieur et la recherche et nous attendons aujourd'hui que la ministre et son cabinet tiennent compte des personnels relevant de ce ministère. En effet, ce sont tous les personnels ITRF quel que soit leur secteur d'exercice (enseignement supérieur, CROUS, EPLE, services académiques, CNED, CANOPE...) qui doivent bénéficier de recrutements importants ainsi que des rémunérations revalorisées et des conditions de travail dignes des ambitions de notre pays. Sinon, c'est la fin annoncée d'une fonction publique d'état (non-attractivité des métiers, mépris de certains personnels) dans l'enseignement supérieur.

Il est devenu plus qu'urgent de remettre l'Enseignement Supérieur et la Recherche au centre des débats de notre société en mettant en place une loi de programmation ambitieuse pour la formation des étudiant-es en s'appuyant sur les compétences de ses personnels.

Êtes-vous prête à relever ce défi avec nous Madame la Ministre ?

Martine Samama
Secrétaire générale UNSA ITRF-BI-O